

Course-Vélo nature 2018

Règlement de la manifestation

Art.1 – Objet

La Course-Vélo nature est une manifestation **conviviale, familiale** qui a pour buts la promotion du **sport pour tous** et le développement des activités de pleine nature sur le territoire Yvelinois. Elle a lieu à Morainvilliers par autorisation préfectorale.

Elle est organisée par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines et Temps Libre (associations loi 1901) soucieux du respect de l'environnement et attentif aux comportements qu'il entraîne, de tous les acteurs (organisateur, partenaires, participants, accompagnateurs/spectateurs).

Art.2 – Règles de la course

La Course-Vélo se pratique à deux, un coureur et un VTTiste. La transmission du vélo, non obligatoire, s'effectue à volonté, à n'importe quel endroit du parcours de **main à main (le vélo ne devra pas être posé au sol. Les coureurs resteront attentifs à ne pas gêner les autres participants de la course).**

L'arrivée :

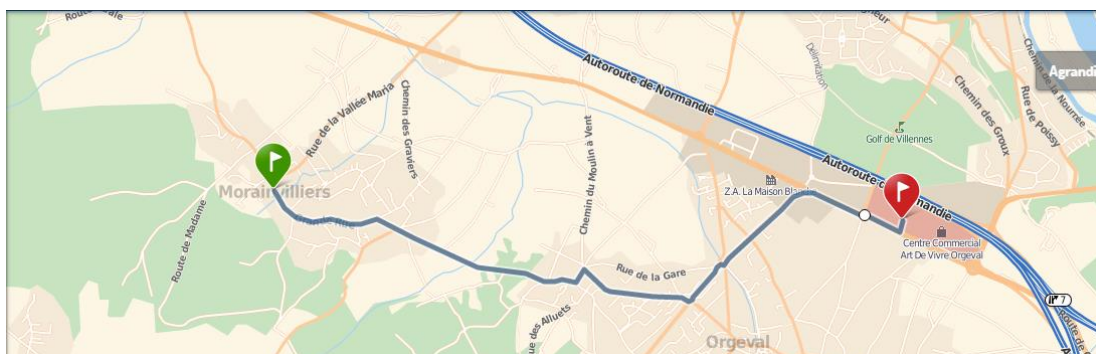
Chaque athlète doit effectuer la distance du parcours. **Les équipiers doivent passer la ligne d'arrivée simultanément**, sous peine de disqualification.

Art.3 – Lieu, date et horaires

Date : Samedi 16 mai 2018

Adresse : Place de l'église, 78630 Morainvilliers

Comment s'y rendre ? Bus ligne 20 -Poissy gare Sud- / Autoroute A13 sortie 7 Villennes/Orgeval



Horaires des courses :

14h : Course enfants ou enfant-adulte (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007) 2km

14h45 : Course jeunes ou jeune-adulte (2006, 2005, 2004 et 2003) 6km

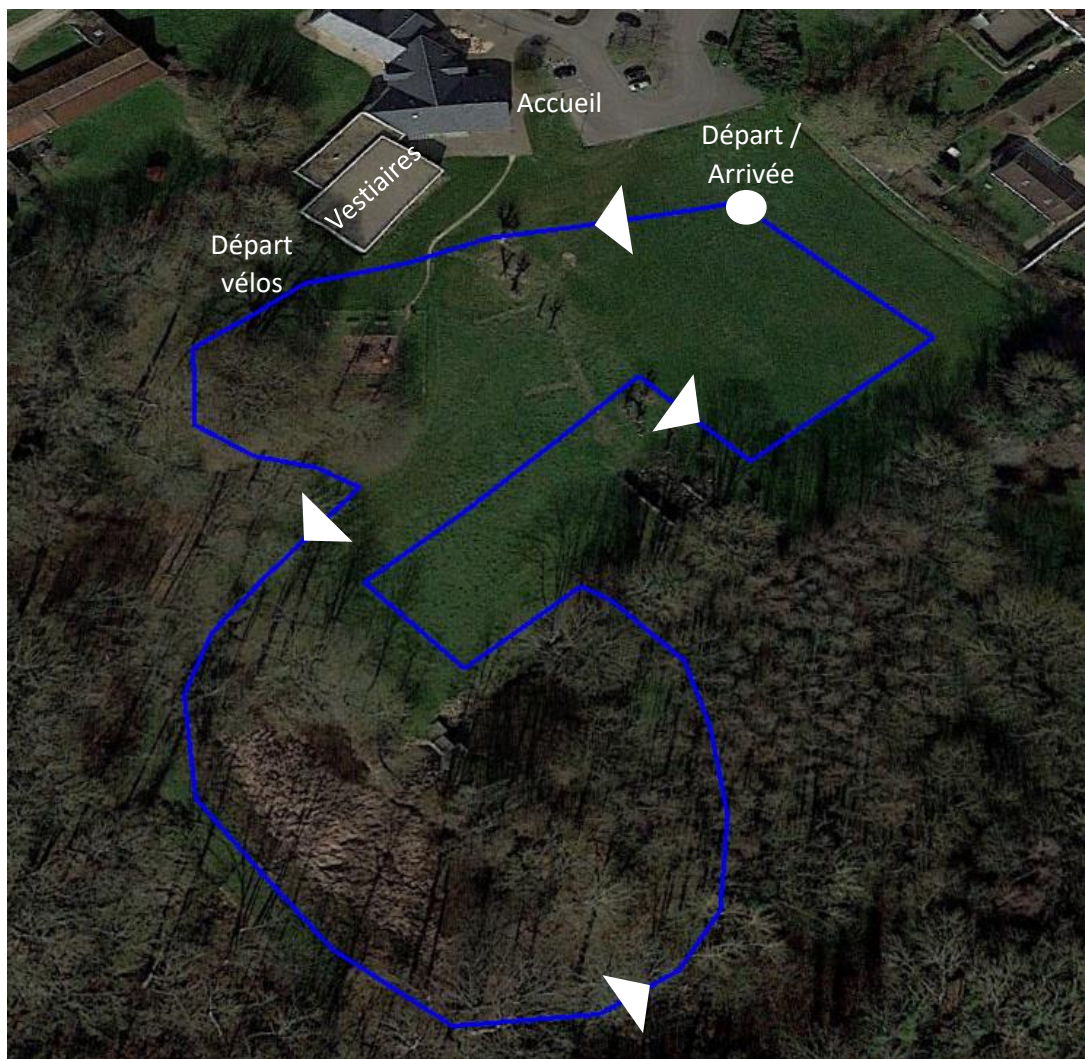
15h45 : Course adultes (avant 2003) 10km

Art.4 – Parcours

Le parcours, tracé à l'aide de rubalises et affiches directionnelles, se déroule dans la forêt des grands bois.

Le départ est donné par le starter au son du micro.

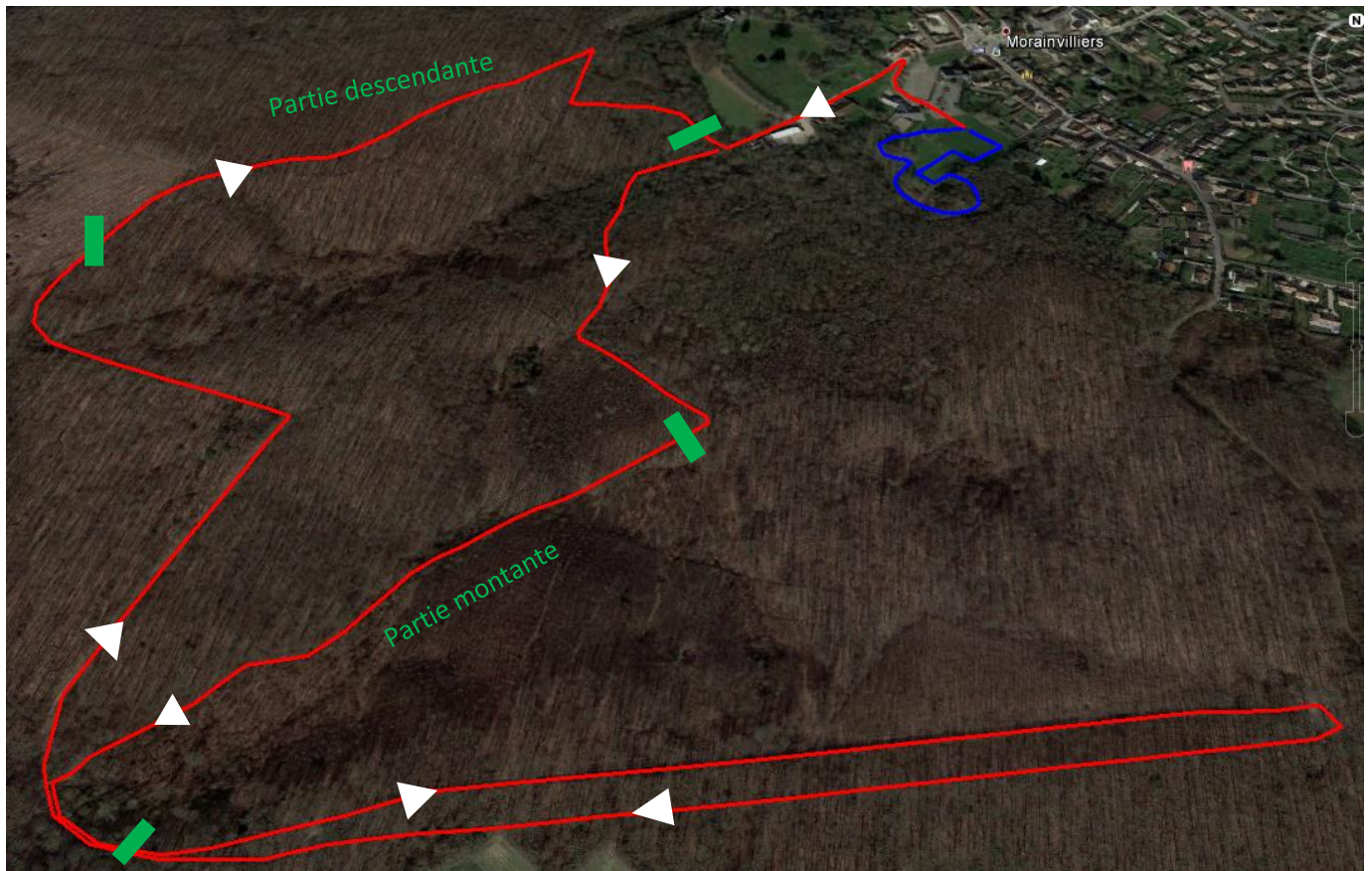
Enfants (6-10 ans) : 4 boucles bleues (2km) / 14h



Jeunes (11-14 ans) : 1 boucle bleue + 1 boucle rouge + 1 boucle bleue (6km) / 14h45

En cas de faible nombre de participants dans la course jeunes, ceux-ci seront basculés dans la course adulte. Un classement jeune sera tout de même conservé.

Adultes (à partir de 15 ans) : 2 boucles bleues + 2 boucles rouges + 2 boucles bleues (10km) / 15h45



Les distances sont indicatives.

Un ravitaillement sera disponible à chaque fin de course.

Art.5 – Matériel et sécurité

Un dispositif médical sera présent le jour de la course (protection civile).

Les participants doivent apporter leur propre matériel nécessaire à la course (vélo, casque, outils d'entretien, épingles pour le dossard). Il est recommandé de se munir d'une bouteille d'eau).

Le port d'un casque sanglé (jugulaire fermée) et à coque dure est obligatoire pour chaque participant.

Des vestiaires seront mis à disposition pour se changer. Aucune affaire ne devra y être déposée.

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile. Aussi, il est recommandé aux participants de souscrire à une assurance personnelle. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance technique, vol ou due à un mauvais état de santé.

Les spectateurs accompagnants devront se tenir à l'extérieur du parcours.

Art.6- Inscriptions et dossards

Les inscriptions s'effectuent sur le site du Comité : www.cdsmr78.fr

Les dossards sont à retirer sur place 15 minutes avant le départ de chaque course.

Documents d'inscription :

-Bulletin d'inscription

-Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou vélo ou une copie de la licence FNSMR/FFT/FFA/FFC de la saison 2017-2018.

-Règlement (chèque à l'ordre du CDSMRY)

Il sera possible de s'inscrire sur place le samedi 16 juin 2018 entre 13h et 15h, dans la limite des places disponibles.

Tarifs par participant :

Enfants ou enfant-adulte : 5€/équipe (8€ sur place)

Jeunes ou jeune-adulte : 10€/équipe (12€ sur place)

Adultes : 12€/équipe (15€ sur place)

Le dossier d'inscription complet est à envoyer à : CDSMRY, place du 8 mai, 78760 Jouars-Pontchartrain

Dossards :

Ils seront à retirer le jour de la course de 13h à 15h et à porter à l'avant du maillot de manière visible.

Art.7- Résultats et récompenses

Ils seront disponibles quelques minutes après la course. Ils seront également disponibles sur le site du Comité.

En cas de franchissement simultané de la ligne d'arrivée, les organisateurs départageront les équipes comme suit : la mixité puis l'équipe la plus jeune.

Les podiums se tiendront à chaque fin de course, après la dernière équipe arrivée. Seront récompensés :

Les 3 premières équipes enfant-enfant + tous les participants

Les 3 premières équipes jeune-jeune

Les 3 premières équipes adultes + la première équipe féminine

Art.8- Droits d'image

Les participants autorisent les organisateurs de la « Course-Vélo nature » à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports, à des fins promotionnelles pour l'association.

Art.9- Rétractation/Annulation

En cas d'annulation des organisateurs, le remboursement des inscriptions se fera par réclamation.

Art.10- Contact

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines :

Wolff Sammy

06 85 61 23 81 – 01 34 89 93 22

cdsmr78@gmail.com

www.cdsmr78.fr

Temps Libre :

Yvette Faburel

06 06 40 21 61 – 01 39 75 94 25

ass.tempslibre@laposte.net

www.tempslibre.org